

Dominique Delahoche, Gérald Guillot, Stéphanie Houillon

Pôle Musique et Danse de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine

Se former à l'enseignement instrumental/vocal en composant une pièce pédagogique située hors de son expertise disciplinaire : enjeux et objectifs didactiques

Résumé :

Cette communication met en perspective un même dispositif (un module de cours innovant) au travers de 3 points de vue différents.

Point de vue de l'artiste-pédagogue :

Visant une pratique globale, complète et disciplinairement décloisonnante, ce module pédagogique a été conçu et mis en place par Dominique Delahoche lors de la session 2017/2018 dans notre établissement. Il fait appel à des compétences multiples nécessaires à un·e enseignant·e en termes d'ouverture, de réactivité et de prise de recul. Il cherche également à développer ses capacités d'affirmer son identité artistique et pédagogique au travers d'une (ré)invention personnelle permanente dans le contexte singulier de cours en conservatoire.

Induisant l'étudiant·e à rendre familier ce qui ne lui est pas familier, ce module confronte nos étudiant·e·s à une situation nouvelle pour la plupart d'entre eux·elles : écrire une pièce musicale entrant dans le champ de l'esthétique dite contemporaine, pour un instrument soliste différent du leur. Ils·elles doivent définir un projet créatif cohérent dont la particularité réside dans l'orientation pédagogique du texte musical, destiné à de jeunes élèves.

Une attention particulière est portée sur la partition en tant qu'objet, dont la présentation, réalisée informatiquement, doit être claire et attractive et peut être enrichie de dessins, de graphismes, voire de vidéos permettant de stimuler l'imaginaire des futur·e·s interprètes. Partie intégrante de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, le PMD peut aisément bénéficier du concours des étudiant·e·s plasticien·ne·s dans cette démarche. Les étudiant·e·s musicien·ne·s, ainsi sensibilisé·e·s à la gravure, peuvent aussi élargir leur expérience créative en établissant des relations avec d'autres disciplines artistiques.

Une des spécificités majeures du dispositif consiste à faire travailler nos étudiant·e·s en binôme, chacun·e écrivant pour l'instrument de son·sa partenaire. Le dispositif pédagogique comprend des ateliers de recherche au cours desquels ces binômes sélectionnent des sonorités, des gestes, se les approprient, apprennent à les noter pour arriver à former une pièce dont la durée sera comprise entre 3 et 5 minutes.

Dans un deuxième temps, les professeurs d'un conservatoire voisin sont invités à choisir une de ces pièces écrite pour leur instrument et à la proposer à leurs élèves du niveau visé pour la jouer lors d'une audition. Les étudiant·e·s du PMD sont amené·e·s à intervenir durant cette phase auprès de l'élève qui joue leur pièce. Cette séance de travail a la particularité de placer l'étudiant·e dans la situation d'enseigner pour un autre instrument, dans la position de compositeur·rice et non plus en tant que spécialiste de l'instrument.

Ce module fait l'objet d'une notation, évaluant d'une part la pièce, sa singularité, la pertinence du projet artistique et la cohérence du contenu pédagogique et d'autre part la séance de travail avec un·e élève durant laquelle on vérifiera l'aptitude de l'étudiant·e à communiquer son intention musicale. Un projet de diffusion des pièces déjà produites est à

l'étude. Une demande croissante de musique nouvelle adaptée aux niveaux des 1^{er} et 2^{ème} cycles de la part des enseignant·e·s nous porte à faire circuler les meilleurs travaux de nos étudiant·e·s.

Faire de l'apprentissage musical un terrain où création et expérimentation ont leur place, ouvrir les futurs enseignant·e·s aux langages musicaux de notre temps et leur donner de nouvelles perspectives sur leur pratique instrumentale ou vocale pour qu'ils-elles puissent communiquer à leur tour à leur élèves une vision ouverte du monde sonore, développer un répertoire pédagogique adapté aux niveaux des 1^{er} et 2^{ème} cycles de conservatoire ; autant d'objectifs que poursuit le Pôle Musique et Danse, à Metz, à travers un module de cours intitulé « Écriture de pièces pédagogiques ».

Point de vue du chercheur-pédagogue :

Cette perspective permet d'interroger, depuis une position moins impliquée, le dispositif mis en place en termes de bénéfices : pour l'étudiant futur enseignant, pour les élèves ainsi que ceux relatifs à l'institution. Par ailleurs, on évalue le degré d'atteinte des objectifs principaux, au travers d'inférences réalisées sur la base d'observations et de témoignages spontanés. On identifie également des objectifs secondaires. Enfin, on examine la plus-value de l'intervention du chercheur en termes de collaboration à l'évaluation et à l'amélioration potentielle du dispositif.

Nous avons conscience que les données ainsi recueillies ne permettent qu'une étude exploratoire. Aussi, est-il envisagé de procéder à une étude complémentaire permettant d'évaluer le degré d'atteinte de l'ensemble des objectifs au travers d'une démarche classique de problématisation incluant la création d'un cadre théorique adapté, la formulation d'hypothèses de recherche précises et la mise en place d'une méthode de collecte de données convoquant une étude de cas par observations et entretiens ainsi qu'une méthode d'enquête par questionnaires. Le référentiel d'évaluation des objectifs est double : pour l'élève, on se réfère au dernier Schéma National d'Orientation. Pour l'étudiant·e, il s'agit du référentiel de compétences du Diplôme d'État de professeur de musique.

Le cadre théorique proposé est issu de 2 champs disciplinaires : d'un côté, la didactique comparée est convoquée pour ses notions de « transposition didactique » et de « milieu didactique ». De l'autre, un regard issu de la psychologie questionne le dispositif au travers des notions piagétienne d'« expérimentation » et de « décentration », ce qui conduit à évaluer les dimensions constructiviste et socio-constructiviste du modèle d'apprentissage sous-jacent.

Des résultats secondaires ont été identifiés : d'une part, le dispositif permet de s'affranchir des réflexes que les étudiant·e·s auront pu adopter durant leur propre apprentissage afin qu'ils-elles puissent revenir à leur instrument de prédilection avec un regard renouvelé sur ses possibilités techniques et expressives. D'autre part, une triple validation externe du dispositif est opérée. Enfin, il permet de valoriser l'offre de formation du PMD auprès des futurs potentiels étudiants.

D'autres apprentissages semblent avoir émergé de la pratique du dispositif : les étudiant·e·s sont plus attentif·ve·s aux qualités pédagogiques de la partition en termes de clarté, d'attractivité et de potentiel d'innovation, les trois paramètres étant intimement liés. Ils-elles ont également pu profiter d'une collaboration inédite un·e avec un·e autre artiste, un·e musicien·ne et un·e plasticien·ne. Ce dispositif a permis un décloisonnement du monde du·de la futur·e professeur·e ainsi que la pratique maîtrisée de la gravure musicale.

Point de vue de l'étudiante :

Les deux précédentes interventions sont complétées par le récit d'expérience d'une étudiante ayant vécu le dispositif de l'intérieur.

Références :

(2001) Arrêté du 5 mai 2011 relatif au Diplôme d'État de professeur de musique

(2008) Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique

Brousseau, G. (1998). Théorie des situations didactiques. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Chevallard, Y. (1985/1991). La transposition didactique – du savoir savant au savoir enseigné. Paris : La pensée sauvage.

Vygotski, L.S. (1934/1997). Pensée et langage (F. Sève, trad.). Paris : La Dispute.

Auteur·e·s :

Dominique Delahoche est trombone solo de l'Orchestre national de Metz et enseigne au Pôle Musique et Danse de L'ESAL de Metz où il assure la coordination des projets pluridisciplinaires. Compositeur, Prix de l'Académie Sainte Cécile de Rome, son travail s'appuie sur une recherche autour des modes de jeu (3 ouvrages publiés sur ce sujet chez H. Lemoine et Delatour). Il collabore avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, avec qui il a notamment inventé le Veme, nouvel instrument de percussion.

Gérald Guillot est chercheur en ethnomusicologie, didactique de la musique et psychologie cognitive. Percussionniste et batteur, il est titulaire d'un Certificat d'Aptitude de Professeur de musique. Maître de conférences à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (Suisse) pendant 4 ans, il est enseignant et coordinateur enseignement & recherche au Pôle Musique et Danse de l'ESAL (Metz). Chercheur associé au laboratoire DivEC (Diversité et évolution culturelles, UMR 7206, CNRS-MNHN-Paris 7), son travail se concentre sur la temporalité musicale des cultures afro-diasporiques en tant qu'objet d'analyse musicale, objet de perception et objet d'enseignement-apprentissage.

Stéphanie Houillon a été, depuis son plus jeune âge, initiée à la musique. Intriguée par les instruments aux sonorités particulières, elle se tourne vers la mandoline et la viole de gambe, instrument pour lequel elle obtient, en 2018, un *Master of Arts* en interprétation à la Haute École de Musique de Genève. Ayant également étudié les mathématiques à l'Université de Strasbourg et de Metz, elle se passionne pour la pédagogie, tant dans le domaine de la science que dans le domaine de la musique. Nouvellement diplômée d'État en musique ancienne, elle attache une importance particulière à sa formation afin de donner à ses disciplines instrumentales de nouvelles perspectives.